



# Les dispensateurs de soins de santé au Canada, 2016 à 2020

Notes méthodologiques



Institut canadien  
d'information sur la santé  
Canadian Institute  
for Health Information

La production du présent document est rendue possible grâce à un apport financier de Santé Canada et des gouvernements provinciaux et territoriaux. Les opinions exprimées dans ce rapport ne représentent pas nécessairement celles de Santé Canada ou celles des gouvernements provinciaux et territoriaux.

À moins d'indication contraire, les données utilisées proviennent des provinces et territoires du Canada.

Tous droits réservés.

Le contenu de cette publication peut être reproduit tel quel, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, uniquement à des fins non commerciales pourvu que l'Institut canadien d'information sur la santé soit clairement identifié comme le titulaire du droit d'auteur. Toute reproduction ou utilisation de cette publication et de son contenu à des fins commerciales requiert l'autorisation écrite préalable de l'Institut canadien d'information sur la santé. La reproduction ou l'utilisation de cette publication ou de son contenu qui sous-entend le consentement de l'Institut canadien d'information sur la santé, ou toute affiliation avec celui-ci, est interdite.

Pour obtenir une autorisation ou des renseignements, veuillez contacter l'ICIS :

Institut canadien d'information sur la santé  
495, chemin Richmond, bureau 600  
Ottawa (Ontario) K2A 4H6  
Téléphone : 613-241-7860  
Télécopieur : 613-241-8120  
[icis.ca](http://icis.ca)  
[droitdauteur@icis.ca](mailto:droitdauteur@icis.ca)

ISBN 978-1-77479-091-5 (PDF)

© 2022 Institut canadien d'information sur la santé

Comment citer ce document :

Institut canadien d'information sur la santé. *Les dispensateurs de soins de santé au Canada, 2016 à 2020 — notes méthodologiques*. Ottawa, ON : ICIS; 2022.

This publication is also available in English under the title *Canada's Health Care Providers, 2016 to 2020 — Methodology Notes*.

ISBN 978-1-77479-090-8 (PDF)

# Table of contents

L'information sur la main-d'œuvre de la santé à l'ICIS . . . . .	4
Au sujet du présent document . . . . .	5
Disponibilité des données . . . . .	5
Groupes de dispensateurs de soins . . . . .	5
Variables recueillies . . . . .	7
Période de collecte des données . . . . .	8
Sources de données . . . . .	8
Qualité des données . . . . .	9
État de la réglementation . . . . .	9
Sous-dénombrement et surdénombrement . . . . .	10
Comparabilité des données au fil du temps . . . . .	11
Respect de la vie privée et confidentialité . . . . .	19
Annexe . . . . .	20
Dispensateurs de soins, première année de réglementation, par province et territoire, 2020 . . . . .	20

# L'information sur la main-d'œuvre de la santé à l'ICIS

L'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) recueille des données et publie des rapports sur la main-d'œuvre de la santé pour éclairer la planification des ressources humaines et l'élaboration des politiques à l'échelle fédérale, provinciale et territoriale.

Les produits suivants sur la main-d'œuvre de la santé sont accessibles sur le [site Web de l'ICIS](#) :

- *Les dispensateurs de soins de santé au Canada, 2016 à 2020 — tableaux de données*
- *Le personnel infirmier au Canada, 2020* (rapport, Statistiques éclair, tableaux de données, notes méthodologiques)
- *Les médecins au Canada, 2020* (rapport, Statistiques éclair, tableaux de données, données rétrospectives, notes méthodologiques)
- *Les ergothérapeutes au Canada, 2020* (Statistiques éclair, tableaux de données, notes méthodologiques)
- *Les pharmaciens au Canada, 2020* (Statistiques éclair, tableaux de données, notes méthodologiques)
- *Les physiothérapeutes au Canada, 2020* (Statistiques éclair, tableaux de données, notes méthodologiques)

Pour de plus amples renseignements :

Chef de section, Information sur la main-d'œuvre de la santé  
Institut canadien d'information sur la santé  
495, chemin Richmond, bureau 600  
Ottawa (Ontario) K2A 4H6

Tél. : 613-241-7860

Télec. : 613-241-8120

Courriel : [rhs@icis.ca](mailto:rhs@icis.ca)

Site Web : [icis.ca](http://icis.ca)

# Au sujet du présent document

Le présent document fournit un résumé des renseignements importants sur la disponibilité et la qualité des données contenues dans *Les dispensateurs de soins de santé au Canada, 2016 à 2020* — tableaux de données. Il vise à aider les lecteurs à examiner les tendances relatives à la main-d'œuvre de la santé au fil du temps et à effectuer des comparaisons pertinentes entre ce produit et d'autres sources de données.

## Disponibilité des données

### Groupes de dispensateurs de soins

L'ICIS recueille, vérifie et déclare annuellement des données agrégées sur les effectifs, l'âge et le sexe concernant 30 groupes de dispensateurs de soins de santé au Canada. Ces données sont ajoutées à la Base de données sur la main-d'œuvre de la santé (BDMOS). L'étendue des données de la BDMOS varie selon le groupe de dispensateurs, la province ou le territoire, et l'année.

Chaque version de la publication *Les dispensateurs de soins de santé au Canada* fait état des 5 dernières années de données comprises dans la BDMOS. Il est possible d'obtenir des données pour des années supplémentaires en écrivant à [rhs@icis.ca](mailto:rhs@icis.ca).

**Tableau 1** Groupes de dispensateurs de soins et première année de données disponibles

Groupe de dispensateurs de soins	Première année de données disponibles
Adjoints au médecin	2013
Ambulanciers paramédicaux	2005
Assistants dentaires	2011
Audiologistes	1991
Chiropraticiens	1988
Conseillers en génétique	2011
Dentistes	1988
Diététistes	1988
Ergothérapeutes	1988
Hygiénistes dentaires	1988
Infirmières autorisées	1980
Infirmières auxiliaires autorisées	1988
Infirmières praticiennes	2003
Infirmières psychiatriques autorisées	1990
Inhalothérapeutes	1988
Médecins	1988
Opticiens	2011
Optométristes	1988
Orthophonistes	1991
Pharmaciens	1988
Physiciens médicaux	1992
Physiothérapeutes	1988
Professionnels de la gestion de l'information sur la santé	1988
Professionnels de la santé publique environnementale	1999
Psychologues	1988
Sages-femmes	1991
Techniciens en pharmacie	2012
Technologistes de laboratoire médical	1988
Technologues en radiation médicale	1988
Travailleurs sociaux	1988

## Variables recueillies

Dans la mesure du possible, l'ICIS produit des rapports comprenant l'information la plus complète pour chaque groupe de dispensateurs de soins. Néanmoins, les données incomplètes peuvent influencer sur les tendances générales. Si plus de 30 % des enregistrements d'une province ou d'un territoire ont une valeur *sans précision* (c.-à-d. *inconnu*, *sans objet*, *non recueilli*) pour un élément de données, les statistiques établies d'après cet élément ne sont pas déclarées.

Les descriptions qui accompagnent ces variables servent à normaliser la collecte et la déclaration des données.

**Tableau 2** Variables recueillies pour les groupes de dispensateurs de soins

Nom de la variable	Description
<b>Effectif</b>	<p>Dans la mesure du possible, l'ICIS encourage les fournisseurs de données à soumettre des données sur l'effectif pour l'ensemble des personnes inscrites en tant que membres actifs et admissibles à exercer la profession au cours d'une année donnée, y compris celles qui occupaient un emploi et celles qui étaient sans emploi au moment de l'inscription (membres inscrits et actifs). Toutefois, les données sur l'effectif inscrit et actif ne sont pas toujours disponibles. Parfois, l'effectif ne comprend que les personnes qui étaient inscrites et travaillaient dans la profession en question (membres inscrits, actifs et occupant un emploi). Dans d'autres cas, l'effectif comprend toutes les personnes inscrites, qu'elles aient été actives, inactives, en congé ou retraitées (membres inscrits). Les dispensateurs de soins pourraient donc être sous-représentés dans le premier cas, et surreprésentés dans le deuxième cas.</p> <p>De plus, les groupes de dispensateurs ne sont pas tous réglementés dans l'ensemble des provinces et des territoires (voir l'annexe). Lorsqu'une profession n'est pas réglementée dans une province ou un territoire, l'effectif fait simplement référence au nombre de dispensateurs de soins de santé qui étaient membres d'une association professionnelle au cours d'une année donnée. Comme l'inscription à une association professionnelle est habituellement volontaire, les dispensateurs dans ces groupes pourraient être sous-représentés; leur nombre doit donc être interprété avec prudence.</p>
<b>Sexe</b>	<p>Nombre de dispensateurs de soins au sein de l'effectif ayant indiqué être de sexe « masculin », « féminin » ou « non différencié ».</p> <p>Les enregistrements où le code correspond à <i>inconnu</i> sont exclus.</p>

Nom de la variable	Description
Groupes d'âge de 5 ans	Nombre de dispensateurs de soins au sein de l'effectif faisant partie de chaque groupe d'âge de 5 ans. Les enregistrements où le code correspond à <i>inconnu</i> ou qui utilisent des groupes d'âge ne correspondant pas à ceux utilisés par l'ICIS sont exclus.
Âge moyen	Somme de l'âge de chaque membre inscrit au sein de l'effectif dont l'âge est connu, divisée par le nombre total de membres inscrits au sein de l'effectif dont l'âge est connu.
Ratio du nombre de dispensateurs par habitant	Valeur calculée au moyen de la formule suivante : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Numérateur : nombre de dispensateurs de soins de santé au sein de l'effectif dans une province ou un territoire, pour l'année en question</li> <li>• Dénominateur : nombre de personnes (population totale) dans la province ou le territoire où l'effectif est disponible, pour la même année</li> </ul> <p>Les données démographiques sont fournies chaque année par Statistique Canada. Étant donné que Statistique Canada révisé périodiquement ses données démographiques, les ratios historiques pourraient être mis à jour à la discrétion de l'ICIS. Il pourrait donc y avoir de petites différences entre les ratios contenus dans la présente publication et ceux des versions antérieures.</p>

## Période de collecte des données

L'ICIS s'efforce de recueillir des données sur la main-d'œuvre de la santé par année civile (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre). Toutefois, chaque fournisseur de données suit son propre cycle d'inscription annuel qui ne correspond pas toujours à une année civile. Par conséquent, il n'est pas possible d'inclure toutes les inscriptions ou adhésions pour une année civile donnée.

## Sources de données

La BDMOS contient des données soumises à l'ICIS par plusieurs fournisseurs, notamment les organismes provinciaux et territoriaux de réglementation, les associations professionnelles et les gouvernements. Pour certaines professions, les données sont fournies de façon centralisée par une association nationale. Toutefois, les sources de données peuvent varier d'une année à l'autre.

Pour obtenir des précisions sur les sources de données, écrivez à [rhs@icis.ca](mailto:rhs@icis.ca).

# Qualité des données

L'ICIS adhère à des principes en matière de qualité des données, de respect de la vie privée et de confidentialité. La collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion des données reposent sur l'engagement de l'ICIS à diffuser des données de grande qualité en se conformant aux pratiques de respect de la vie privée. Des méthodologies relatives à la qualité des données sont utilisées afin de maximiser l'exactitude, la comparabilité, l'actualité, la facilité d'utilisation et la pertinence des données sur la main-d'œuvre de la santé. Les principaux facteurs qui influent sur la qualité des données de la BDMOS sont décrits ci-dessous.

## État de la réglementation

Le fait qu'une profession de la santé soit réglementée ou non dans une province ou un territoire a d'importantes répercussions sur la collecte et l'exhaustivité des données. Toute profession de la santé réglementée est régie par un cadre législatif qui prévoit la mise en place d'un organisme chargé de réglementer la profession dans l'intérêt du public.

Tous les dispensateurs de soins réglementés sont tenus de s'inscrire auprès de leur organisme de réglementation respectif afin d'obtenir chaque année un permis leur permettant d'exercer dans leur province ou territoire. Pour les groupes de dispensateurs de soins réglementés, l'ICIS recueille des données sur le nombre de dispensateurs auprès des organismes de réglementation provinciaux ou territoriaux concernés, dans la mesure du possible.

En général, les dispensateurs de soins non réglementés s'inscrivent annuellement auprès de leur association professionnelle sur une base volontaire. Pour les groupes de dispensateurs de soins non réglementés, l'ICIS recueille des données sur le nombre de dispensateurs membres de ces associations professionnelles. La plupart du temps, l'inscription à une association professionnelle est volontaire. Par conséquent, les professionnels de la santé non réglementés peuvent être sous-représentés dans la BDMOS de l'ICIS. Dans les tableaux de données, les points de données pour les groupes de dispensateurs de soins non réglementés sont marqués d'un astérisque, qui indique que ces données doivent être interprétées avec prudence.

[L'annexe](#) indique l'état de la réglementation de chaque profession incluse dans *Les dispensateurs de soins de santé au Canada, 2016 à 2020 — tableaux de données*.

## Sous-dénombrement et surdénombrement

Quelques facteurs peuvent causer un sous-dénombrement :

- Les échéances de collecte de données de l'ICIS ne correspondent pas nécessairement à la période de traitement de l'information en fin d'exercice du fournisseur de données. Dans ces cas, les données déclarées peuvent ne pas correspondre au nombre total d'inscriptions pour l'année, puisque d'autres inscriptions pourraient avoir été reçues après la soumission des données à l'ICIS.
- Lorsque l'inscription à une association professionnelle est volontaire, il est possible que certains membres de cette profession ne s'inscrivent pas. Il risque donc d'y avoir une sous-représentation des dispensateurs de soins.
- Il peut arriver qu'on ignore si les lois d'une province ou d'un territoire réservent la prestation de certains services à des champs d'exercice précis ou limitent simplement l'utilisation de certains titres professionnels. Si les lois visent uniquement certains titres (p. ex. celui de travailleur social autorisé), les personnes qui exercent la profession sous un titre légèrement différent ne sont probablement pas couvertes. Par conséquent, les dispensateurs de soins peuvent ne pas être obligés de s'inscrire pour avoir le droit d'exercer. Les données recueillies dans ce contexte de réglementation pourraient alors indiquer un nombre de dispensateurs inférieur au nombre réel.

Quelques facteurs peuvent causer un surdénombrement :

- Un surdénombrement de l'effectif de divers groupes de dispensateurs de soins de santé est possible dans les territoires, car cet effectif pourrait englober des membres offrant des services temporaires ou de relève qui ne sont pas des résidents ou des dispensateurs permanents de ces territoires.
- L'ICIS vise à recueillir des données sur tous les dispensateurs de soins actifs inscrits auprès d'un organisme de réglementation et admissibles à exercer la profession au cours de l'année en question. Lorsque la profession n'est pas réglementée dans une province ou un territoire, l'ICIS recueille des données similaires sur les professionnels membres d'une association. Certains organismes de réglementation et certaines associations professionnelles soumettent toutefois des données sur différents types d'inscription ou d'adhésion (y compris les membres inactifs, en congé ou à la retraite), ce qui peut causer un surdénombrement des dispensateurs de soins dans les autorités compétentes concernées.
- L'incapacité à identifier les dispensateurs de manière uniforme et unique à l'échelle nationale empêche l'intégration des données dans l'ensemble des provinces et des territoires. Pour un même groupe de dispensateurs, les personnes inscrites dans plus d'une province ou d'un territoire ou dans plus d'une profession peuvent être comptabilisées en double dans les données annuelles nationales.

## Comparabilité des données au fil du temps

Les modifications ou variations historiques des données soumises par province ou territoire, à l'échelle des professions ou au fil des ans ont une incidence sur la comparabilité des données. En collaboration avec les fournisseurs de données, l'ICIS travaille continuellement à améliorer la comparabilité et, donc, la qualité des données. Dans le cadre du processus de soumission des données, les fournisseurs de données peuvent soumettre des modifications aux données des années précédentes afin qu'elles soient intégrées dans le rapport de l'année courante.

Prenez note que les données du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest sur certains groupes de dispensateurs de soins sont combinées en raison des méthodes de collecte des données ou parce que les deux autorités compétentes ont le même organisme de réglementation.

Le tableau ci-dessous présente les groupes de dispensateurs de soins dont les éléments de données ont fait l'objet d'améliorations ou de modifications entre 2016 et 2020 et qui pourraient avoir un effet sur la comparabilité. Tout changement dans les séries chronologiques doit être interprété avec prudence, car il peut découler de modifications apportées au processus de collecte et de soumission des données.

**Tableau 3** Aspects relatifs à la qualité des données, 2016 à 2020

Groupe de dispensateurs de soins	Province ou territoire	Aspects relatifs à la qualité des données
Adjoints au médecin	Terre-Neuve-et-Labrador	Les données de 2016 sont supprimées en raison de problèmes de qualité des données.
	Ontario	Les données de 2017 sont supprimées en raison de problèmes de qualité des données.
	Manitoba	Les données de 2017 sont supprimées en raison de problèmes de qualité des données.
Ambulanciers paramédicaux	Île-du-Prince-Édouard	Les données de 2016 à 2019 ne sont pas disponibles.
	Manitoba	Le College of Paramedics of Manitoba a été mis sur pied par le gouvernement du Manitoba le 1er juin 2018 et est devenu pleinement opérationnel le 1er décembre 2020, à la suite de changements apportés aux règlements. Les données de 2020 n'ont pas été soumises.
	Saskatchewan	Un changement apporté aux critères de maintien du statut réglementaire pour les techniciens en soins médicaux d'urgence et les ambulanciers paramédicaux en soins primaires pourrait avoir contribué à la baisse du nombre d'ambulanciers paramédicaux en Saskatchewan en 2018.

Groupe de dispensateurs de soins	Province ou territoire	Aspects relatifs à la qualité des données
<b>Assistants dentaires</b>	Nouveau-Brunswick	Les données de 2019 provenaient de l'Association dentaire canadienne et celles de 2020, de la Société dentaire du Nouveau-Brunswick. Ce changement de source de données pourrait expliquer les variations observées de 2019 à 2020.
	Ontario	La hausse du nombre d'assistants dentaires de 2019 à 2020 pourrait découler en partie du fait que les données de 2019 et des années antérieures n'incluaient que les assistants dentaires de niveau II. Les données de 2020 incluent également environ 1 000 étudiants inscrits.
	Colombie-Britannique	Les données sur les groupes d'âge fournies par le College of Dental Surgeons of British Columbia ne correspondent pas aux groupes d'âge utilisés par l'ICIS. Par conséquent, ces données ne sont pas déclarées.
<b>Audiologistes</b>	Nouvelle-Écosse	En Nouvelle-Écosse, les audiologistes sont réglementés depuis novembre 2019. Les données de 2020 ont été soumises par le Nova Scotia College of Audiologists and Speech–Language Pathologists. Les données des années antérieures ont été fournies par Orthophonie et Audiologie Canada. Les changements dans le statut réglementaire et l'organisme déclarant pourraient avoir contribué aux fluctuations entre 2018 et 2020.
	Québec	Les groupes d'âge ne sont pas déclarés de 2016 à 2019. Les données fournies par l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec (OOAQ) ne correspondent pas aux catégories définies dans les tableaux de données de l'ICIS.
	Saskatchewan	Les données de 2019 sont supprimées en raison de problèmes de qualité des données.
<b>Chiropraticiens</b>	Colombie-Britannique	Selon le College of Chiropractors of British Columbia, la diminution du nombre de chiropraticiens dans le groupe d'âge de 25 à 29 ans observée de 2019 à 2020 pourrait s'expliquer en partie par l'annulation de l'examen du Conseil canadien des examens chiropratiques en 2020. En l'absence d'inscription provisoire, les nouveaux diplômés n'avaient d'autre choix que de conserver leur statut d'étudiant ou de déménager dans une province ou un territoire dont les règlements permettaient l'inscription provisoire.

Groupe de dispensateurs de soins	Province ou territoire	Aspects relatifs à la qualité des données
<b>Dentistes</b>	Manitoba	Selon la Manitoba Dental Association, les variations observées de 2019 à 2020 pourraient découler en partie de la pandémie de COVID-19 et d'un changement de source de données. Les données de 2016 à 2019 ont été fournies par l'Association dentaire canadienne et celles de 2020, par la Manitoba Dental Association.
	Yukon	Les données de 2017 sont supprimées en raison de problèmes de qualité des données.
	Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	Les données de 2016 des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont déclarées conjointement.
<b>Diététistes</b>	Québec	La diminution de nombre de diététistes de 2018 à 2020 pourrait s'expliquer en partie par un changement dans les types de données déclarés. Les données de 2018 comprennent les membres inscrits actifs et inactifs, tandis que les données de 2020 comprennent uniquement les membres inscrits actifs. Les données de 2019 ne sont pas disponibles.
<b>Hygiénistes dentaires</b>	Québec	La variation du nombre d'hygiénistes dentaires de 2019 à 2020 pourrait découler en partie de la pandémie de COVID-19. La diminution du nombre d'hygiénistes dentaires dans le groupe d'âge le plus jeune pourrait s'expliquer en partie par le retrait préventif immédiat des membres enceintes. À l'inverse, la hausse du nombre d'hygiénistes dentaires dans le groupe d'âge le plus âgé pourrait s'expliquer en partie par le renouvellement de l'adhésion de membres venus contribuer aux efforts de la santé publique pour la gestion de la pandémie.
	Colombie-Britannique	La variation du nombre d'hygiénistes dentaires pourrait s'expliquer en partie par un changement dans les types de données déclarés. Les données de 2016 à 2018 comprennent les membres inscrits actifs et inactifs, tandis que les données de 2019 et de 2020 comprennent uniquement les membres inscrits actifs.
	Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	Les données de 2016 des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont déclarées conjointement.
<b>Infirmières autorisées (IA)</b>	Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	<p>Le nombre d'IA dans les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut a diminué de 2017 à 2018. Cette baisse est attribuable à la nature du travail dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut.</p> <p>Les infirmières praticiennes (IP) et les IA travaillant dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut sont régies par le même organisme de réglementation. Par conséquent, le nombre total d'IP et d'IA représente les données combinées de ces 2 territoires.</p>

Groupe de dispensateurs de soins	Province ou territoire	Aspects relatifs à la qualité des données
<b>Infirmières auxiliaires autorisées (IAA)</b>	Alberta	L'effectif des IAA a augmenté de 2017 à 2018. Le College of Licensed Practical Nurses of Alberta (CLPNA) attribue cette fluctuation à la mise en œuvre d'une nouvelle base de données et à une augmentation des inscriptions.
<b>Infirmières praticiennes (IP)</b>	Québec	Le nombre d'IP au Québec a augmenté au cours des 5 dernières années. Selon l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), cette croissance s'explique surtout par l'adoption en 2006 d'une loi régissant la pratique des IP. Depuis, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) du Québec a instauré une stratégie en matière de main-d'œuvre, l'objectif étant de se doter de 2 000 IP d'ici 2025. Par conséquent, les universités québécoises ont formé des partenariats pour augmenter la cohorte des programmes de formation des IP.
	Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	Le nombre d'IP dans les Territoires du Nord-Ouest a diminué de 2017 à 2018. Cette baisse est attribuable à la nature du travail dans les Territoires du Nord-Ouest.  Les IP et les infirmières autorisées (IA) travaillant dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut sont régies par le même organisme de réglementation. Par conséquent, le nombre total d'IP et d'IA représente les données combinées de ces 2 territoires.
<b>Inhalothérapeutes</b>	Nouvelle-Écosse	Les données de 2019 comprennent à la fois les membres inscrits actifs et inactifs, tandis que celles de 2016, de 2017, de 2018 et de 2020 comprennent uniquement les membres inscrits actifs.
	Québec	La variation du nombre d'inhalothérapeutes au Québec pourrait résulter en partie des changements apportés au type d'inscription dans les données sur l'effectif. Les données de 2017 et de 2019 incluent tous les inhalothérapeutes inscrits, qu'ils soient actifs ou non. Les données de 2016, de 2018 et de 2020 incluent uniquement les inhalothérapeutes inscrits actifs.
	Colombie-Britannique	Les inhalothérapeutes ne sont pas réglementés en Colombie-Britannique. Les données de 2017 et de 2018 sont supprimées en raison de problèmes de qualité des données.
	Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	Les données de 2016 des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont déclarées conjointement.
<b>Optométristes</b>	Colombie-Britannique	Les groupes d'âge ne sont pas déclarés pour 2019 et 2020, car les données fournies ne correspondent pas aux catégories définies dans les tableaux de données de l'ICIS.
	Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	Les données de 2016 des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont déclarées conjointement.

Groupe de dispensateurs de soins	Province ou territoire	Aspects relatifs à la qualité des données
<b>Orthophonistes</b>	Nouvelle-Écosse	En Nouvelle-Écosse, les orthophonistes sont réglementés depuis novembre 2019. Les données de 2020 ont été soumises par le Nova Scotia College of Audiologists and Speech–Language Pathologists. Les données des années antérieures ont été fournies par Orthophonie et Audiologie Canada. Les changements dans le statut réglementaire et l'organisme déclarant pourraient avoir contribué aux fluctuations entre 2018 et 2020.
	Québec	Les groupes d'âge ne sont pas déclarés pour 2016 à 2019. Les données fournies par l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec (OOAQ) ne correspondent pas aux catégories définies dans les tableaux de données de l'ICIS.
	Saskatchewan	Les données de 2019 sont supprimées en raison de problèmes de qualité des données.
	Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	Les données de 2016 des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont déclarées conjointement.
<b>Physiothérapeutes</b>	Québec	Le Québec compte 2 types de professionnels de la physiothérapie : les physiothérapeutes et les thérapeutes en réadaptation physique. Ces 2 types sont inclus dans les statistiques du Québec sur la profession. À la fin de l'exercice 2019-2020, l'effectif comprenait 2 814 thérapeutes en réadaptation physique inscrits auprès de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec (OPPQ). La hausse du nombre de physiothérapeutes au Québec de 2017 à 2018 pourrait découler en partie de la mise en œuvre d'une nouvelle base de données.
<b>Professionnels en gestion de l'information sur la santé (GIS)</b>	Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique et Yukon	À la suite de la mise en œuvre de sa nouvelle base de données en 2020, l'Association canadienne des professionnels en gestion de l'information sur la santé n'a pas été en mesure de répartir les données démographiques par province et territoire.
	Québec	Les données de 2016 à 2019 provenaient de l'Association des gestionnaires de l'information de la santé du Québec (AGISQ).  Les données de 2020 ont été fournies par l'Association canadienne des professionnels en gestion de l'information sur la santé. L'information démographique propre à chaque province n'était pas disponible (voir ci-dessus).
	Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	Les données de 2016 des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont déclarées conjointement.

Groupe de dispensateurs de soins	Province ou territoire	Aspects relatifs à la qualité des données
<b>Professionnels de la santé publique environnementale</b>	Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	Les données de 2016 des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont déclarées conjointement.
<b>Psychologues</b>	Terre-Neuve-et-Labrador	La hausse du nombre total d'inscriptions de 2018 à 2019 s'explique en partie par une augmentation du nombre de nouveaux membres inscrits provenant d'autres provinces en 2019 (42 en 2019 comparativement à 19 en 2018).
	Île-du-Prince-Édouard	Des données de 2016 à 2018 ont été soumises rétroactivement à l'ICIS par le PEI Psychologists Registration Board (Conseil d'agrément des psychologues de l'Île-du-Prince-Édouard). Les données présentées ici sur les psychologues de l'Île-du-Prince-Édouard pourraient donc différer de celles contenues dans des publications antérieures de l'ICIS.
	Manitoba	Les données de 2016, de 2018 et de 2019 comprennent uniquement les membres inscrits actifs, tandis que les données de 2017 et de 2020 comprennent à la fois les membres inscrits actifs et inactifs.
	Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	Les données de 2016 des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont déclarées conjointement.
<b>Sages-femmes</b>	Manitoba	La variation du nombre de sages-femmes au Manitoba peut être en partie attribuable aux changements apportés au type d'inscription dans les données sur l'effectif. Les données de 2016 et 2019 représentent le nombre de sages-femmes autorisées qui exercent la profession, les données de 2017 représentent le nombre total de sages-femmes autorisées (ce qui comprend le statut d'inscription actif, inactif, en congé ou retraité) et les données de 2018 représentent les sages-femmes autorisées actives (ce qui comprend celles qui sont admissibles à exercer pour une année donnée, qu'elles exercent ou non la profession au moment de l'inscription).
	Yukon	La profession de sage-femme est réglementée depuis avril 2021. On prévoit donc que les données du Yukon seront incluses dans les prochaines versions des tableaux de données.
	Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	Les données de 2016 des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont déclarées conjointement.

Groupe de dispensateurs de soins	Province ou territoire	Aspects relatifs à la qualité des données
<b>Techniciens en pharmacie</b>	Manitoba	La hausse du nombre de techniciens en pharmacie au Manitoba en 2019 pourrait être attribuable à l'intégration dans la profession des personnes qui ont réussi l'examen d'évaluation du Bureau des examinateurs en pharmacie du Canada et qui ont suivi le Programme passerelle national de formation de technicienne ou de technicien en pharmacie de l'Association nationale des organismes de réglementation de la pharmacie. Ce parcours n'est plus offert depuis le 31 décembre 2019; les nouveaux candidats doivent avoir réussi un programme agréé de formation technique en pharmacie.
<b>Technologistes de laboratoire médical (TLM)</b>	Nouvelle-Écosse	Les données de 2016 sont supprimées en raison de problèmes de qualité des données.
	Québec	Les données de 2018, 2019 et 2020 ont été fournies par l'Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec, et les données de 2016 et 2017, par la Société canadienne de science de laboratoire médical. Les données de 2016, 2017, 2018 et 2020 ne comprennent que les inscriptions de membres actifs, tandis que les données de 2019 comprennent les inscriptions de membres actifs et inactifs. Ces changements auraient pu contribuer aux fluctuations observées entre les années.
	Manitoba	Toutes les années de données reflètent le nombre de membres inscrits actifs et en exercice à la fin de chaque année civile.
	Alberta	Les données de 2019 et de 2020 proviennent des rapports annuels du College of Medical Laboratory Technologists of Alberta pour ces années respectives. Ces rapports sont accessibles au grand public.
	Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	Les données de 2016 des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont déclarées conjointement.

Groupe de dispensateurs de soins	Province ou territoire	Aspects relatifs à la qualité des données
<b>Technologues en radiation médicale (TRM)</b>	Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Manitoba, Colombie-Britannique, Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	Les données de ces autorités compétentes proviennent de l'Association canadienne des technologues en radiation médicale (ACTRM). Le nombre de TRM dont le sexe n'est pas précisé a augmenté de 2019 à 2020 parce que l'ACTRM a cessé de faire le suivi de cette information. Depuis 2020, il n'est plus possible pour les membres de sélectionner un sexe dans leur profil de l'ACTRM. Il faut donc s'attendre à une hausse du nombre de membres inscrits dont le sexe n'est pas précisé.
	Ontario	Depuis le 1er janvier 2018, l'Ordre des technologues en radiation médicale de l'Ontario (OTRMO) réglemente une cinquième spécialité, soit l'échographie diagnostique, qui vient s'ajouter aux 4 spécialités existantes : l'imagerie par résonance magnétique, la médecine nucléaire, la radiologie et la radiothérapie. L'augmentation du nombre de TRM en Ontario en 2018 découle de l'ajout des échographistes médicaux au groupe.
	Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	Les données de 2016 des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont déclarées conjointement.
<b>Travailleurs sociaux</b>	Colombie-Britannique	Les données de 2016, de 2017 et de 2018 comprennent uniquement les membres inscrits actifs, tandis que les données de 2020 comprennent à la fois les membres inscrits actifs et inactifs. Les données de 2019 ne sont pas disponibles.

La comparaison des changements au fil du temps, tant à l'échelle provinciale ou territoriale que nationale, doit être effectuée avec prudence. Certaines données peuvent avoir été soumises selon une définition d'effectif différente (voir le tableau 2) ou avoir été recueillies dans différents contextes réglementaires, de sources différentes ou à des moments différents au cours de l'année donnée.

Les statistiques présentées ici pourraient différer de celles d'autres publications de l'ICIS ou d'autres organisations, même si les sources de données sont les mêmes. Les différences peuvent être attribuables à des variations dans la population de référence ou la période de collecte des données.

# Respect de la vie privée et confidentialité

Le respect de la vie privée, la confidentialité des enregistrements et la sécurité de l'information sont essentiels aux activités de l'ICIS. Par conséquent, l'ICIS a mis en place un programme exhaustif sur le respect de la vie privée, la confidentialité et la sécurité. Un des éléments clés du programme est l'énoncé de principes et de politiques présenté dans le document *Politique de respect de la vie privée relative à la collecte, à l'utilisation, à la divulgation et à la conservation des renseignements personnels des travailleurs de la santé et des données dépersonnalisées, 2011*, qu'on peut télécharger gratuitement à partir du site Web de l'ICIS, au [icis.ca](http://icis.ca).

La BDMOS ne recueille, n'utilise ni ne divulgue de renseignements personnels. Conformément à l'article 32 de sa *Politique de respect de la vie privée des travailleurs de la santé, 2011*, l'ICIS ne publie l'information que lorsque le risque d'identification des personnes et de divulgation par recoupements est faible (p. ex. rapports dans lesquels les cellules de faible valeur sont supprimées).

## Annexe

### Dispensateurs de soins, première année de réglementation, par province et territoire, 2020

Groupe de dispensateurs de soins	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nun.
Adjoints au médecin	n.r.	n.r.	n.r.	2009	n.r.	n.r.	1999	n.r.	2016	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
Ambulanciers paramédicaux	2010	2013	2015	2006	2015	1990	2018	2009	2008	1974	n.r.	n.r.	n.r.
Assistants dentaires	1995	1998	1976	1987	n.r.	n.r.	2007	1971	1990	1968	n.r.	n.r.	n.r.
Audiologistes	2013	n.r.	2019	1987	1964	1994	1961	1992	2002	2010	n.r.	n.r.	n.r.
Chiropraticiens	1992	1962	1972	1958	1974	1925	1945	1943	1923	1934	1986	n.r.	n.r.
Conseillers en génétique	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
Dentistes	1893	1891	1891	1890	1869	1867	1883	1906	1906	1886	1958	1988	1999
Diététistes	1965	1994	1998	1988	1956	1994	1982	1958	2000	2004	n.r.	n.r.	n.r.
Ergothérapeutes	1987	1976	1972	1997	1973	1993	1971	1971	1990	2000	n.r.	n.r.	n.r.
Hygiénistes dentaires	1969	1974	1973	2009	1975	1993	2005	1951	1990	1952	1958	1990	1999
Infirmières autorisées	1954	1949	1910	1916	1946	1922	1913	1967	1916	1918	1994	1973	1999
Infirmières auxiliaires autorisées	1983	1959	1957	1960	1974	1947	1946	1956	1986	1988	1987	1988	2011
Infirmières praticiennes	1997	2006	2002	2002	2003	1997	2005	2003	2002	2005	2013	2004	2004
Infirmières psychiatriques autorisées	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	1960	1948	1955	1951	2009	s.o.	s.o.
Inhalothérapeutes	2012	n.r.	2007	2009	1985	1991	1981	2008	1988	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
Médecins	1893	1871	1828	1816	1848	1795	1871	1885	1885	1867	1958	1885	1999
Opticiens	1982	1974	2005	1976	1973	1991	1953	2011	1965	2010	n.r.	n.r.	n.r.

Groupe de dispensateurs de soins	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nun.
<b>Optométristes</b>	1928	1922	1921	1921	1909	1919	1909	1911	1920	1921	1959	1988	1999
<b>Orthophonistes</b>	2013	n.r.	2019	1987	1964	1994	1961	1992	2002	2010	n.r.	n.r.	n.r.
<b>Pharmaciens</b>	1910	1905	1876	1884	1875	1871	1878	1911	1911	1891	1986	1953	1999
<b>Physiciens médicaux</b>	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
<b>Physiothérapeutes</b>	1970	1973	1959	1960	1973	1953	1956	1945	1985	1946	2007	n.r.	n.r.
<b>Professionnels de la gestion de l'information sur la santé</b>	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
<b>Professionnels de la santé publique environnementale</b>	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
<b>Psychologues</b>	1988	1991	1981	1967	1962	1960	1966	1997	1960	1977	n.r.	1988	1999
<b>Sages-femmes</b>	2016	n.r.	2009	2016	1999	1994	2000	2008	1998	1998	2021	2005	2011
<b>Techniciens en pharmacie</b>	2012	2014	2011	2015	n.r.	2010	2014	2015	2011	2011	n.r.	n.r.	n.r.
<b>Technologistes de laboratoire médical</b>	2012	n.r.	2004	1992	1973	1994	2007	1996	2002	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
<b>Technologues en radiation médicale</b>	n.r.	n.r.	1967	1958	1973	1980	n.r.	1978	1986	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
<b>Travailleurs sociaux</b>	1994	1988	1994	1989	1960	2000	2009	1995	2003	2008	n.r.	2012	n.r.

**Remarques**

n.r. : profession non réglementée.

s.o. : sans objet.

**Source**

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.



**ICIS Ottawa**

495, chemin Richmond  
Bureau 600  
Ottawa (Ont.)  
K2A 4H6  
**613-241-7860**

**ICIS Toronto**

4110, rue Yonge  
Bureau 300  
Toronto (Ont.)  
M2P 2B7  
**416-481-2002**

**ICIS Victoria**

880, rue Douglas  
Bureau 600  
Victoria (C.-B.)  
V8W 2B7  
**250-220-4100**

**ICIS Montréal**

1010, rue Sherbrooke Ouest  
Bureau 602  
Montréal (Qc)  
H3A 2R7  
**514-842-2226**

---

icis.ca

25603-1121

